

<https://www.snetap-fsu.fr/Inclusion-dans-l-enseignement-agricole-public-Vers-une-dynamique-positive.html>



# Vers une dynamique positive pour l'inclusion dans l'enseignement agricole public

?



on des élèves en situation de handicap et à besoins particuliers -  
Date de mise en ligne : mercredi 11 juin 2025

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**L'Élan Commun a rencontré ce mardi 10 juin la Conseillère à l'enseignement agricole de la Ministre, Laurie ALBIEN, mandatée par Madame La Ministre de l'Agriculture en réponse à notre saisine en cette année des 20 ans de la loi sur l'inclusion.**



**Notre délégation :** Perrine CRINQUETTE-[AESH](#) élue nationale [CGT](#) AGRI, Baptiste CHAUVIN-[AESH](#) élu national SNETAP-[FSU](#), Laurence DAUTRAIX-co secrétaire générale du SNETAP-FSU, Frédéric CHASSAGNETTE-co secrétaire général du SNETAP-FSU, Yoann VIGNER-secrétaire national du SNETAP-FSU.

L'échange avait pour but d'évoquer l'état de l'inclusion scolaire dans l'enseignement agricole public 20 ans après la loi handicap de 2005. Nous avons fait un rappel du contexte qui nous a conduit à demander l'entrevue. Nous avons notamment fait état de nos différents travaux comme la journée ayant débouché sur l'écriture d'un livre noir de l'inclusion dans l'enseignement agricole public ; de la dynamique politique et intersyndicale actuelle pour un statut des [AESH](#) ou encore de la forte croissance de l'accueil des élèves à besoin particulier.

Nous avons ensuite fait un état des lieux de l'inclusion dans nos établissements :

- " une précarité inacceptable pour les [AESH](#) (rémunération, temps de travail, fragilité de l'emploi, non respect de l'instruction technique de 2024 précisant les conditions d'exercice du métier),
- " la problématique majeure dans la gestion des aménagements d'épreuves (notamment [CCF](#)) dans les [EPL](#),
- " une inclusion incomplète du fait d'acteurs trop peu formés,
- " des établissements encore trop peu adaptés à l'accueil des élèves en situation de handicap.

Madame la Conseillère a convenu de l'importance de travailler à une meilleure prise en charge des besoins des élèves à besoins particuliers dans nos établissements en considérant que les sujets prioritaires pourraient être :

- " La gestion des aménagements d'épreuve pour les élèves en situation de handicap et tout particulièrement les missions d'assistant-lecteur-scripteur ;

" L'amélioration de la gestion, du suivi RH des AESH et la question leurs conditions de travail en insistant sur le nécessaire respect des textes réglementaires ;

" La question de la formation, de l'accompagnement et de l'organisation des équipes éducatives pluri-professionnelles.

**Maintenant, il est nécessaire de passer de la parole aux actes pour un Enseignement Agricole Public réellement inclusif avec des personnels respectés et confortés dans leurs missions !**